

## Balilage jaune Sav2 - un seul sens

**Départ :** parking du tennis à 100m de l'église- avenue F. Mitterrand

- Suivre la rivière Morte Parence en passant près des terrains de tennis et du lotissement
- Emprunter la passerelle à droite, longer la rivière et tourner à gauche en arrivant sur la route

**Repère 1 :** la Mahotière( n°1055) séparation des chemins Sav1 et Sav2

- prendre le chemin à droite
- Tourner à gauche à la route (de Nuyet) et à 100 m prendre le chemin de la croix de l'ormeau sur la droite
- Suivre la petite route à gauche jusqu'à la LGV, longer le parapet et le contourner pour emprunter à gauche le chemin herbu (à gauche observer le château de Montargis) longeant la LGV et rejoindre la route départementale D 20
- Traverser la D 20 pour aller en face. Le circuit arrive ensuite dans un chemin très ombragé.

**Repère 2 :** au carrefour des chemins départ de la variante 2 (en face)

- Au carrefour tourner à droite vers le Puteau et à nouveau à droite en arrivant à la route
- Après la ferme de la Rousselière emprunter la petite route à gauche sur quelques mètres.
- tourner à droite vers le chemin qui descend et à gauche après le pont. Se diriger vers le sommet de la butte.
- Rejoindre en face le large chemin herbu qui conduit à la ferme des Arches et aller rejoindre la D 301

**Repère 3 :** Jonction avec la variante 2 ; trafic important sur la D 301 (**prudence**)

- Traverser la D 301 et virer à droite pour rejoindre le chemin revêtu en impasse qui arrive à proximité de la LGV
- Longer la LGV à gauche par un large chemin, traverser un ruisseau puis la Vive Parence. (**en cas de crues suivre l'itinéraire inondations**)

- Tourner immédiatement à droite et passer sous le pont.
- Longer la LGV (à votre gauche) sur 600m. Prendre le chemin à droite et marcher au bord de la haie (propriété privée).
- Prendre la petite route vers la droite sur 1,3 km
- Après la petite Houssaie, s'engager à droite sur un terrain herbu (propriété privée). Longer au plus près la haie puis la rivière et la route.
- Traverser la route pour rejoindre le chemin à droite. (prudence)

### Itinéraire inondations non balisé +1,8 km:

après la traversée de la Vive Parence, continuer à longer la LGV vers la gauche jusqu'à la route. Emprunter le pont qui enjambe la LGV et prendre la petite route à droite pour retrouver le circuit 2

**Repère 4 :** jonction avec le circuit 3.

Dans les haras les chiens sont impérativement tenus en laisse.

- A la ferme de la Houssaie, tourner à gauche pour emprunter un chemin de terre qui conduit vers les haras
- Serpenter à travers le haras de la Chaussée. Ne pas quitter le chemin balisé.
- Après la zone boisée continuer tout droit
- Au carrefour des 4 chemins de la Gènetière aller à droite

**Repère 5 :** retour à Savigné

- Emprunter la route à droite et observer au passage le château du Mesnil sur la droite
- Traverser avec prudence la déviation de Savigné et passer à proximité du parking
- Au giratoire de l'école prendre la rue de la Libération à gauche
- Tourner à gauche à la Grande Rue, emprunter la passerelle et virer à droite pour remonter la rivière avec ses lavoirs et rejoindre le départ

**description de la variante  
du circuit 2 au dos**

## Circuit n° 2 : Sav 2

Les Parences

Départ : parking des tennis

balisage jaune

14,3 Km - 4 h

non revêtu 71%

## Savigné l'Evêque



En chemin je respecte la charte du randonneur



**A voir en chemin:**

le Manoir de Nuyet - la ferme de Montargis - les haras du Mesnil et son château - les lavoirs de la Morte Parence

**Ne pas jeter sur la voie publique**

circuit 2 : 14,3 km

circuit 2 (partiel) avec variante: 16,9 km

**Variante 2 :** depuis le repère 2.

*En hiver le chemin est souvent inondé (3 zones humides)*

- Au carrefour aller tout droit et rejoindre la route à la Douve

- Tourner à gauche, laisser le chemin empierré sur votre droite. A 100m s'engager sur le large chemin de terre légèrement à droite (Petit Prévières).

- Au carrefour des 3 chemins continuer en allant vers la gauche. Vous allez traverser une première zone humide de 300m.

- A l'intersection, prendre le chemin à droite, traverser la petite route pour aller en face. C'est une zone humide sur 100m. Le chemin s'élargit et arrive sur une petite route.

- Prendre la route vers la droite et 30m plus loin prendre celle de gauche.

- Marcher 300m et prendre le chemin herbu à gauche en longeant une haie. Après avoir traversé la troisième zone humide tourner à droite pour emprunter la route.

- A la D301, marcher à droite sur la berme sur 200m jusqu'à la petite route sur droite. Vous êtes arrivé au repère 3 du circuit principal.

**Départ :**  
lon 0,295 / la 48,077



château de Montargis

